

Arès

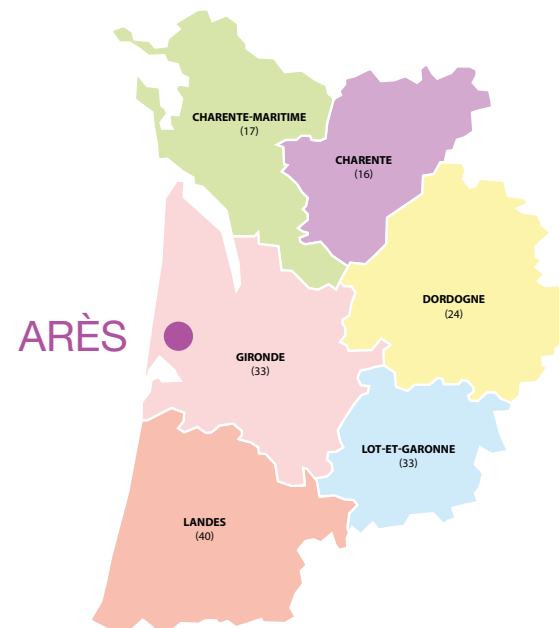


L'établissement situé en plein centre d'Arès, au bord du bassin d'Arcachon, est doté d'un magnifique parc boisé (classé) de 8 hectares, comprenant des arbres centenaires.

Il propose un hébergement en chambre individuelle ou communicante, réparties sur 3 bâtiments. Nos chambres sont spacieuses, confortables, avec sanitaires complets et balcons.

Elles sont toutes équipées d'une ligne téléphonique personnelle.

Des salons de lecture, de musique et de jeux sont également à votre disposition.



Moyens d'accès

- Par avion : Aéroport de Mérignac
- Par train : Gare Saint-Jean de Bordeaux (TGV)
Gare Routière d'Arès (TransGironde)

Distances principales

- Andernos-les-Bains 4 km
- Cap Ferret 24 km
- Mérignac 43 km
- Arcachon 44 km
- Bordeaux 50 km



Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes d'Arès
Groupe MGEN
2 avenue de la Plage
BP32 - 33 740 Arès
Courriel : ares@mgen.fr

Conception & Réalisation : ATRT Paris - 01 53 94 20 20



Établissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes

d'Arès



Etablissement **médico-social privé** **à but non lucratif**

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du groupe MGEN, offre aux personnes âgées différentes possibilités de séjours, temporaires ou permanents, et d'accueils de jour. L'accompagnement et la prise en charge des résidents sont personnalisés.

La capacité d'accueil de l'établissement s'élève à 92 places dont une unité de vie protégée (UVP) de 14 places comprenant 3 places d'accueil temporaire.

Les séjours, au sein de l'unité de vie protégée, peuvent être permanents ou temporaires.

Médecine soins de suite et de réadaptation et EHPAD



Ouvert à toute personne
en perte d'autonomie d'au moins 60 ans.

Formalités administratives :

- Le dossier d'admission doit être retiré auprès de l'établissement (il peut vous être adressé après appel téléphonique) ou téléchargé sur le site Internet www.mgen.fr. " offre MGEN "
- " Rechercher un établissement "
- A la réception du dossier complet, l'admission peut être prononcée par le directeur de l'établissement.
- Les admissions sont accordées en fonction des places disponibles.

Le livret d'accueil du résident :

Le livret d'accueil assure une présentation de la structure en établissant un état précis des lieux et un inventaire des prestations délivrées.



Le contrat de séjour :

C'est un contrat écrit, obligatoire et signé par le résident (ou son représentant légal) : il décrit notamment les conditions de séjour, les conditions de facturation en cas d'hospitalisation et d'absence ; il comporte en annexe les prestations proposées et leurs tarifs. Il est conseillé au résident d'annexer au contrat de séjour un état des lieux contradictoire effectué dans son espace privé, et un inventaire des biens qu'il apportera dans sa chambre (petits meubles, bibelots, vêtements).

La direction, l'ensemble des professionnels sont **présents**
au quotidien, à votre écoute pour vous
accueillir et vous apporter des soins de qualité,
dans **le respect de votre intimité.**

Une équipe pluridisciplinaire

- Médecin coordonnateur
- Psychologue
- Infirmier-e-s
- Aides-soignant-e-s
- Aides médico-psychologiques
- Ergothérapeute
- Animateur-trice-s
- Equipes administratives, hôtelières et logistiques



Une équipe au service
de votre projet de vie

L'EHPAD offre **des prestations**
sous forme d'ateliers
permettant la mise en œuvre
de **projets d'activités :**

- Gymnastique
- Relaxation
- Expression
- Ateliers de mémoire
- Cuisine
- Lecture
- Loisirs créatifs
- Discussions
- Spectacles
- Repas à thèmes
- Sorties (en supplément)



L'établissement est médicalisé et bénéficie de la présence sur place :

- d'un médecin-coordonnateur – gériatre, responsable de la mise en œuvre du projet médical et coordonnateur du suivi médical en lien avec les médecins traitants.
- d'au minimum 2 infirmières tous les jours et 7 jours sur 7.
- une équipe d'aides-soignants et aides-médico-psychologiques (AMP) présente 24h/24.
- d'une psychologue, responsable de la mise en œuvre du projet personnalisé des résidents.
- d'un ergothérapeute, participant au maintien de l'autonomie, des capacités et du confort des résidents
- d'une équipe hôtelière garante de la qualité du service des repas, de l'entretien des chambres et des parties communes et de l'accompagnement des résidents.



- une lingère assure l'entretien des effets personnels du résident.
- une animatrice, responsable de l'élaboration des projets d'activités, proposant des prestations sous forme d'ateliers :
 - cognitif
 - gymnastique
 - relaxation
 - expression
 - cuisine
 - lecture
 - loisirs créatifs
 - discussions
 - spectacles
 - repas à thèmes
 - sorties (en supplément)



L'établissement est engagé dans la démarche qualité au titre de « Générations mutualistes ». Chaque jour, nos équipes de professionnels, réunies autour de valeurs communes, pour le bien-être de tous et en proposant des services adaptés et sans cesse améliorés, s'engagent à :

1. Garantir accueil et respect pour tous
2. Favoriser l'autonomie
3. Être à l'écoute
4. Assurer un accompagnement personnalisé
5. Développer et maintenir la vie sociale
6. Offrir savoir-faire et savoir-être
7. Sensibiliser à la prévention

L'établissement est **engagé**

dans la démarche

« **QUALITÉ** »

